

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Abonnement
Billet Parisien
Borcher
10, rue Nationale,
LILLE
Instituteur
Populaire-école

ABONNEMENTS	Nord et limitrophes.....	3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 78,00
	France et Belgique.....	» 23,00; » 43,00; » 80,00
	Etranger: Tarif A.....	» 35,00; » 70,00; » 140,00
	» Tarif B.....	» 50,00; » 100,00; » 200,00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Falckherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

Chèques
postaux
87 Lille

Les clients soucieux
d'éviter
la vision nette
de la MODE NOUVELLE
en ROBES ET MANTEAUX
EN VISITANT
LE PALAIS
de la NOUVEAU
29, Rue Pierre-M...
ROUBAIX

BILLET PARISIEN

Où on est la question de l'évacuation de la Rhénanie ?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 8 JUIN (MINUIT).

La signature du plan Owen Young a provoqué dans tous les pays intéressés des sentiments divers. Nulle part, le projet qu'on a élaboré n'a suscité de l'enthousiasme, mais nulle part non plus on n'a dénoncé ce projet de séparation, protestations, en plan réalisant un compromis raisonnable et de nouveaux sacrifices ont été demandés aux nations créancières. Quant à la nation allemande, elle a dû rebattre de ses prétentions, par M. Schacht, soutenu en l'occurrence par la presse allemande, ait dû demander plus pour avoir moins. L'Allemagne ne veut pas de cette conférence tout ce qu'elle en espérait. Il est vrai, ainsi que nous l'avons dit hier, que les Allemands comptent dans un avenir plus ou moins rapproché, signer de nouveaux engagements. Au surplus, nos ennemis voient dans le résultat de la Conférence de Paris la promesse d'une libération prochaine des pays rhénans.

Pour l'instant, tout s'efface à leurs yeux comme cet avantage immédiat, qui s'est pas d'ailleurs le seul qu'ils remportent, puis que leurs paiements seront diminués dès le mois de septembre prochain et cela pour ne point parler de la cessation du contrôle de l'économie allemande.

Mais l'évacuation de la rive gauche du Rhin est-elle aussi certaine — maintenant qu'un nouveau système de réparations se substitue au plan Dawes — que veulent bien les croire les Allemands? Certes, les frais d'occupation ne figurent pas dans le plan Young, ce qui laisserait supposer que dans la pensée des experts les garnisons allées ont été évacuées de Rhénanie avant le 1^{er} septembre, mais les gouvernements auront leur mot à dire. Bien ne prouve qu'ils accepteront le projet des experts sans le modifier ou, tout au moins, l'interdire. Quant à nous, nous nous nous mis à l'évacuation de la rive gauche du Rhin une double condition: le règlement des réparations et le règlement de la question du contrôle de la zone allemande délimitée.

Sur le premier point, nous nous déclarerons probablement satisfaits; mais sur le second, nous ne pouvons abandonner nos légitimes exigences. On nous assure que le Gouvernement est décidé à s'en tenir à cet égard au protocole de septembre 1928.

UNE FEMME MINISTRE EN ANGLETERRE



M^{me} BONDFIELD
ministre du Travail en Angleterre

MORT DU PEINTRE GERVEZ

Le peintre Henri Gervex est mort à Paris. Il habitait un hôtel particulier, 12, rue Soufflot.

Après de 77 ans, Henri Gervex était membre de l'Académie des Beaux-Arts et commandeur de la Légion d'honneur.

M. BRIAND A MADRID



M. BRIAND, ministre des Affaires étrangères, est arrivé à Madrid pour prendre part à la réunion de la Société des Nations.

Notre photo montre M. BRIAND, délégué français (au centre), reçu par M. QUINONES DE LEÓN. On voit à sa gauche; à sa droite, le comte PERETTI DE LA ROCA, ambassadeur d'Espagne.

De la terre à la lune

Une à une, les visions étonnantes de Jules Verne vont-elles devenir des réalités? Voici que l'idée d'un voyage de la terre à la lune devient moins chimérique.

Mais la propulsion du fameux obus ne se fera pas au moyen d'un canon géant. L'impulsion sera en effet trop brutale, et les voyageurs seraient aplatis sur le fond de l'obus avant d'avoir quitté l'atmosphère terrestre. Tout le monde est d'avis aujourd'hui que la vitesse nécessaire pour échapper à l'attraction terrestre doit être imprimée progressivement. Ce n'est plus au principe de l'obus qu'il faut recourir, mais à celui de la fusée. Dans la fusée, la décharge régulière des gaz à l'arrière du projectile la pousse par réaction en avant. Les lois de la mécanique classique jointes aux lois de la chimie permettent de calculer exactement la quantité d'explosif suffisante pour vaincre la gravitation terrestre et provoquer une chute par exemple sur la lune.

Cette chute sur la lune est peut-être un exploit romantique qui tenterait quelques originaux ou quelques désespérés, mais elle ne présente aucun intérêt scientifique. Si l'on quitte la terre il faut pouvoir y revenir pour rendre compte du voyage à son journal ou à son académie. Or, la fusée donne théoriquement le billet de retour en ce qu'elle permet de régler la direction et la vitesse en cours de route.

Grâce à elle on pourrait tourner autour de la lune pour contempler sa face invisible, on pourrait devenir pour quelque temps le satellite de la terre, on pourrait surtout éviter le sort fâcheux des holidays qui résulterait d'une rentrée trop précipitée sur la planète natale. Une simple chute en feuille morte serait possible à qui réglerait convenablement l'expulsion des gaz.

Le problème à résoudre est donc de disposer d'un poids d'explosif assez grand pour suffire à cette navigation astrale sans trop alourdir la fusée. Or, ce poids est sous la dépendance de la vitesse initiale. M. Canut-Pellerie a calculé qu'avec une vitesse de 2.000 mètres par seconde, il fallait 1.500 tonnes pour expulser la dernière tonne d'explosif. Si l'on tient compte de l'énergie de freinage au retour, c'est 2 millions de tonnes qu'il faudrait au départ. Bien entendu, une telle fusée est irréalisable! Mais ces poids diminuent fortement si la vitesse d'expulsion des gaz augmente tant soit peu. Ainsi, pour 2.400 mètres à la seconde, le poids initial tombe à 500 tonnes.

Tel était l'état de la question l'an dernier quand le prix d'astronautique fut fondé. Elle vient de faire un pas considérable grâce au travail d'un savant allemand, le professeur Oberth. Celui-ci réussit à donner aux gaz une vitesse de 4.000 mètres à la seconde, ce qui ramène à 25 tonnes le poids nécessaire à la propulsion d'une tonne. On entre dans le domaine du possible. Aussi, c'est le professeur Oberth qui remporte le prix d'astronautique, porté exceptionnellement à 10.000 francs.

LA LIBÉRATION DES MILITAIRES fils de familles nombreuses n'a pas été votée

Paris, 8 Juin. — Toute la presse a annoncé sur la foi des documents parlementaires les plus officiels, que la Chambre avait adopté sans débat une proposition de loi du colonel Picot tendant à renvoyer dans leurs foyers, après un an de service, les militaires actuellement sous les drapeaux, pères d'un ou de plusieurs enfants et ceux appartenant à une famille d'un moins cinq enfants.

Tel était bien, en effet, le libellé initial de la proposition du député de la Gironde. Mais la commission de l'armée l'avait amputée de son deuxième paragraphe. Elle avait accepté le premier, qui ne visait que 1.100 soldats pères de famille, et repoussé le second concernant les fils de familles nombreuses, lesquels sont près de 20.000.

Mais, par un singulier oubli, elle ne modifia pas l'énoncé de la proposition. Les députés furent ainsi appelés à ratifier un texte fort différent de celui qu'ils croyaient voter, et les rédacteurs officiels de ce texte furent, eux aussi, trompés.

De faux espoirs ont été ainsi donnés à 20.000 familles.

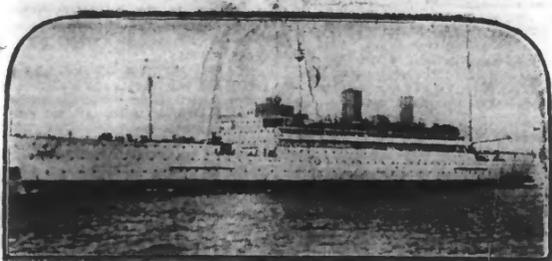
M. YOUNG et les membres de la délégation américaine ont quitté Paris

Paris, 8 juin. — M. Owen Young et les membres de la délégation américaine à la Conférence des experts ont quitté Paris à 0 h. 50, par le rapide de Cherbourg.

Ils prendront place sur l'Aquitania.

M. Moreau et leurs collègues de la Conférence des experts les ont salués à leur départ à la gare Saint-Lazare.

Pour ravitailler les sous-marins



Le vapeur MEDWAY est une base pour sous-marins, capable de recevoir un grand nombre de sous-marins à ses côtés. Il est aménagé pour 1.735 officiers et marins. Son double fond lui permet de transporter 2.000 tonnes d'huile lourde. L'espace réfrigérant peut subvenir aux besoins d'une flotte complète de sous-marins pendant une période de cent jours.

Un jeune homme de 16 ans assassine une commerçante à Boulogne

La population boulognaise a appris samedi avec indignation qu'un nouveau crime avait été perpétré avec un sauvageur inouï dans le quartier de la Haute-Ville, dans la rue d'Hautmont, artère peu fréquentée. C'est à l'heure du déjeuner que ce crime, qui plonge une honorable famille dans le deuil et la désolation, a été commis.

Au numéro 10 de la rue d'Hautmont, habitait Mme veuve Constance de Sainte-Morville, très connue à Boulogne, où elle dirige depuis de nombreuses années une entreprise de plomberie-zinguerie. La victime, très estimée, avait élevé plusieurs enfants et l'un de ses fils dirige également une entreprise rue Darnemois.

Mme de Sainte-Morville, qui était âgée de 64 ans, avait comme directeur de travail M. Drefnesse, chargé du personnel et de la paye.

Samedi, un jeune ouvrier de 16 ans, Charles Fourrier, découvrit le crime. Arrivant dans une des salles du rez-de-chaussée, il aperçut le cadavre baignant dans une flaque de sang; il s'approcha de Mme de Sainte-Morville qui, paraît-il, respirait encore. Il s'en fut alors prévenir la police.

M. Pieret, commissaire de police, assisté de M. Dambon, chef de la Sûreté et M. Beaujon, commissaire du 1^{er} arrondissement, se livra aux premières constatations. C'est ainsi que, grâce aux gouttes de sang, ils purent suivre le chemin parcouru par l'assassin. Le cadavre, qui était affreusement mutilé, indiquait que la pauvre femme avait dû soutenir une lutte terrible contre son agresseur. Le cou est complètement sectionné à droite, la tête et les avant-bras sont lardés de coups de couteau; une hémorragie abondante a recouvert les vêtements de la victime.

M. Pieret, assisté de M. Monmessin, juge d'instruction, se livra à de nombreuses investigations et apprirent que des voisins avaient entendu des cris de détresse vers 13 h. 15, puis des chiens qui aboyaient furieusement.

M. Dambon interrogea Fourrier au domicile de ses parents, 2, rue du Cloître. Ce jeune homme, d'apparence sympathique, en qui le fils de la victime avait une grande confiance, était mêlé à l'assassinat, qui avait eu pour but le vol, car des tiroirs de meubles avaient été ouverts et on avait tenté de fracturer le coffre-fort.

Interrogé à fond, Jean Fourrier se troubla et passa des areux. A la stupéfaction de ses auditeurs, le criminel indiqua qu'il avait un complice, un ouvrier de 63 ans, que des agents allaient chercher immédiatement au chantier où il travaillait. Celui-ci n'a été découvert.

Les enquêteurs eurent tôt fait de découvrir que Fourrier avait bien agi seul, Jean Fourrier fut conduit à la maison de sa patronne pour la reconstitution du crime vers 17 heures. Devant les magistrats, il mima la scène et avoua tout.

Il ne manquait de l'argent, dit-il. Eu rentrant vers 13 heures, j'ai rencontré mon patronne dans la cuisine. Je me suis emparé alors d'un couteau et je l'ai frappée à la figure. Elle courut alors sur le porcelain, la cour en criant. C'est alors que je lui ai sectionné le cou et que je l'ai achevée à coups de talons.

Le jeune criminel, dont les parents sont des journaliers bien notés, affirme ne pas avoir trouvé d'argent.

Vers 18 heures, au Palais de Justice, il fut interrogé à nouveau par M. Beaujon. M. Monmessin signa un mandat de dépôt contre Jean Fourrier, qui fut conduit à la prison les mains encore rouges du sang de la victime.

La foule, interdite devant un semblable forfait commis par un jeune homme de 16 ans, resta muette. Jean Fourrier, qui avait une amie, avait déjà commis plusieurs vols.

Un mari délaissé éventre son rival à Lille

Daniel Delaruelle, 33 ans, né à Anvers et habitant Lille, avait épousé il y a une dizaine d'années, Victoria Léveque, née à Lille-Nord, en 1898. Le ménage avait eu trois enfants, âgés maintenant de 8, 6 et 5 ans. Si l'un en croit le meurtrier, la bonne harmonie régnait dans la famille. Une fois pour tant, Mme Delaruelle était retournée chez sa mère. Elle devait quitter son mari le mois dernier, mais à l'instigation d'un commis-épicer, André Dusseautois, qui travaillait chez son oncle, M. Demeunelaere, 13, rue de Bône.

Dusseautois avait détourné de ses devoirs Mme Delaruelle, qui était partie le 13 mai, vers une destination inconnue en emmenant ses trois enfants. Delaruelle quitta son domicile du 48 de la rue Balzac et s'en alla habiter au n° 53. Il rencontra plusieurs fois Dusseautois et chaque fois lui demanda :

— Où sont mes enfants?

L'autre se contentait de répondre par un sourire narquois. Désirant revoir ses enfants, Delaruelle, plutôt que de s'adresser à la police, préféra arranger ses affaires lui-même. Les d'êtres nargués par son rival, il résolut de se venger.

Samedi, il s'empara d'un solide couteau de tranchage, arme terrible dont il s'était servi au front dans l'armée belge. Il l'enveloppa soigneusement dans un morceau de journal et se rendit à l'épicerie Demeunelaere. André Dusseautois y travaillait seul. Il lui demanda une boîte d'allumettes que le jeune Dusseautois lui remit.

— Où est ma femme, où sont mes enfants? dit Delaruelle en s'approchant du commis.

Celui-ci, haussant les épaules lui répondit en riant :

— Vous ne le saurez pas.

Furieux, Delaruelle frappa son rival au ventre avec le couteau dont la pointe effilée s'enfonça profondément.

Sans se soucier de sa victime, qui n'avait même pas poussé un cri, le Belge réchappa au couteau en poche et s'en fut rapidement.

Malgré l'horrible déchirure, Dusseautois trouva la force de gagner l'arrière-boutique et d'appeler aussitôt son oncle qui, ayant « fait » les Halles le matin, se reposait dans une chambre du premier étage. Il ouvrit la porte et dit : « Je suis blessé »; mais une défaillance le prit et il s'écrouta sur le sol.

Immédiatement, M. Demeunelaere alla chercher le docteur Costemond, puis il fit prévenir M. Baumeleu, commissaire du sixième arrondissement. Le docteur Costemond, à l'aide d'une sonde, avait pu explorer la blessure et se rendre compte que l'arme avait pénétré à deux centimètres de profondeur. Il ramena le blessé qui put répondre à quelques questions qui lui furent posées par le commissaire. Une abondante hémorragie interne s'étant produite, le blessé fut conduit à l'hôpital de la Charité, où, dès son arrivée, il subit l'opération de la laparotomie. On conserva peu d'espoir de le sauver.

Le drame s'était déroulé à 14 h. 15.

Delaruelle ayant gagné la rue de Flandre tranquillement, se rendit à pied au commissariat central, place Ribour, et monta au deuxième étage au service de la Sûreté. Avisant un inspecteur qui se trouvait dans le bureau, il déposa le couteau, remplé dans le journal. Chose étrange, le couteau ne portait pas une gouttelette de sang.

— Je viens de commettre un crime, déclara-t-il.

Il fut immédiatement interrogé par le chef de la Sûreté, M. Colisard, qui voyant qu'il n'avait pas affaire à un fou, se rendit rue de Bône avec le meurtrier.

Averti par M. Baumeleu, M. Dardot, substitut du procureur; M. Glorieux, juge d'instruction, et son greffier, arrivèrent sur les lieux. En présence du meurtrier, on procéda à la reconstitution du drame; puis les magistrats se rendirent à l'hôpital de la Charité. Mais, la victime se trouvant dans le coma, ils ne purent l'interroger.

L'enquête n'a pas permis de retrouver M. Delaruelle, mais nul doute qu'elle se présentera à la police lorsqu'elle connaîtra le drame.

Le meurtrier a été conduit à la maison d'arrêt de Lille et écroué.

LA SAINT-MÉDARD

S'il peut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard. Le tiers des biens est au hasard.

C'était hier saint Médard et il a plu en abondance telle que certaines rues se trouveraient transformées en torrents, tandis que dans certains terrains en contrebas une nappe d'eau recouvrirait le sol. Est-ce à dire que durant quarante jours nous aurons à subir l'arrosage que le saint populaire traite à sa suite. Nous ne le supposons pas, car le baromètre enregistre une légère tendance à la hausse et le vent qui soufflait hier du sud-ouest, tend à remonter vers le nord.

D'ailleurs, nous pouvons toujours espérer dans le dictionnaire consolant qui, après avoir rappelé la mauvaise réputation de saint Médard, ajoute :

« A moins que, de saint Barnabé
La journée Clairette
Le mal ne rachète. »

LES PIÈCES DE 5 FRANCS

Paris, 8 Juin. — La Commission des Finances, saisie du projet du gouvernement tendant à autoriser la frappe d'une pièce de 5 francs en nickel, et d'une autre module que celui de la pièce de 5 francs en argent, d'avant-guerre, a désigné comme rapporteur de ce projet, M. Taurines, député de la Loire.

Le rapporteur, après avoir consulté les Chambres de commerce et des Associations de commerçants et d'industriels, serait hostile à ce projet et aurait l'intention de proposer la frappe d'une pièce de 5 francs en argent, d'un diamètre un peu plus grand que celui de la pièce de un franc.

LE TABLEAU DE CONCOURS DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le Journal Officiel publie le tableau pour la grande croix de la Légion d'honneur.

Les bagarres sanglantes de Limoges

M. Flament, commissaire central de police, ancien chef de la Sûreté de Roubaix, est blessé

Comme nous l'avons dit hier, la soirée de vendredi fut très mouvementée à Limoges. La foule voulait forcer les portes de la prison où était enfermé Barataud qu'elle aurait voulu voir condamner à mort et qu'une erreur du jury sauva, dit-on, de la peine capitale.

L'après-midi avait été tranquille. Le soir, à 18 heures, la physionomie de la ville changea. Une foule, composée en majeure partie de jeunes gens, se réunit devant les portes de la prison, accrue d'heure en heure à la sortie des ateliers.

Vers 18 h. 30, des manifestants ont commencé à arracher les barres de fer du maxicard aux bestiaux et s'en servant comme de béliers, ils ont attaqué la porte principale de la maison d'arrêt. Le commissaire central de Limoges, M. Georges Flament, ancien commissaire chef de la Sûreté de Roubaix, qui se trouvait présent avec le commissaire spécial et plusieurs fonctionnaires de la police, a jugé urgent d'intervenir. Il a ceint son écharpe et, aussitôt reconnu, il a été malmené par les manifestants et frappé malgré l'intervention de ses agents. Il a reçu une blessure assez sérieuse à l'orbite droite.

M. Koenen, préfet de la Haute-Vienne, et le commandant de la garde républicaine mobile, M. Barrière, alertés par téléphone, sont arrivés pour dégager le commissaire de police, accompagnés de gendarmes, qui ont mis balonnée au canon. M. Delord, inspecteur de la brigade mobile de Clermont, a également été blessé en voulant porter secours au commissaire central et a dû être transporté à l'hôpital. M. Flament, enfin dégrisé, et soigné, a repris son poste.

La manifestation s'étant aggravée, un escadron de la garde mobile à cheval a reçu l'ordre de débayer le terrain. La garde a exécuté des charges, refoulant la foule dans les rues avoisinantes. Les cavaliers et les chevaux, au cours des charges, ont reçu de nombreux coups de pierres. Beaucoup de manifestants ont été blessés par les chevaux. Il a fallu également faire évacuer le jardin public qui domine le champ de foire et constitue comme une sorte de parc du Palais de Justice avec sa haute terrasse, où se tenaient les manifestants qui se débattaient devant l'escadron de gardes républicains tout en continuant à lancer une grêle de pierres.

Des gendarmes ont fait le simulacre de mettre en joue des jeunes gens qui les harcelaient. Le capitaine Barrière a mis à profit cet instant où la foule se dispersait pour haranguer ceux qui restaient. Cette invitation au calme a été entendue et la place a été dégagée à 5 h. 30.

Toutefois, à 9 heures, à la tombée de la nuit, les escadrons de gardes étaient encore sur le champ de foire et ils continuaient à assurer l'ordre, en poussant des reconnaissances dans toutes les directions et en barant les rues qui débouchent sur la place.

Samedi matin, le calme est revenu, mais le champ de foire est occupé par les dragons et la garde républicaine, qui ont barré toutes les rues qui y aboutissent. Des milliers de cailloux jonchent le sol maculé de sang en certaines places. Les manifestants arrêtés, et qui sont au nombre d'une cinquantaine, ont été interrogés par le procureur de la République dans la cour de la prison, où ils ont passé la nuit. Ils ont été trouvés porteurs de cailloux mais non d'armes.

D'après les derniers renseignements, cinquante gardes ont été blessés, dont quatre sérieusement. L'un d'eux est dans un état très grave. Le parloir de la prison avait été transformé en hôpital de campagne, où opéraient deux médecins-majors. Parmi les blessés, on signale encore le colonel Thillard, commandant la douzième légion de gendarmerie, qui porte une blessure sérieuse à la tête, provenant d'un coup de pierre. Les agents Marteloux, Charbonnaud, Billot et Valette, qui ont également reçu des pierres.

L'état de l'agent Delor, de la brigade mobile de Clermont, blessé à l'abdomen d'un coup de barre de fer, est stationnaire. On ne peut encore se prononcer. Vingt blessés sont dans les hôpitaux. D'autres sont chez eux et on n'en connaît pas le nombre.

L'ex-reine d'Afghanistan donne le jour à une fille

Bombay, 8 Juin. — L'ex-reine Sourya a donné le jour à une fille.

Le ministre des Pensions inaugure aujourd'hui à Roubaix le Foyer du Mutilé

C'est aujourd'hui, à 11 heures, que M. le Ministre des Pensions doit descendre en notre ville pour inaugurer le « Foyer du Mutilé »

Il faut que les Roubaixiens participent à cet événement et témoignent à cette occasion de leur sympathie envers ceux qui ont souffert dans leur chair pour nous assurer la victoire. Il faut qu'ils assistent en foule à cette manifestation de caractère d'un grandiose hommage rendu par toute une population aux glorieux mutilés que nous fêtons et à leurs infortunés frères d'armes qui dorment leur dernier sommeil sur les champs de bataille. Que sur tout son parcours, cette flotte gaillardement le drapeau tricolore, emblème sacré pour lequel les uns et les autres ont généreusement versé leur sang.

Ce qu'est le « Foyer du Mutilé »

Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui une photographie de la façade du « Foyer du Mutilé », débarrassée depuis hier seulement des échafaudages qui l'environnaient. M. Bachelet, le distingué architecte qui a entrepris la transformation de cet immense — autrefois, Ecole du bâtiment de l'Institut Turgot — a réalisé un véritable tour de force en effectuant en moins de quatre-vingt jours.

Certes, tout n'est pas terminé — on y travaillait hier encore avec fièvre; on recommencera demain dès la cérémonie achevée — mais M. le Ministre des Pensions pourra admirer quand même la façon élégante avec laquelle les différentes salles ont été aménagées. En entrant, nous accèsons aux bureaux de secrétaire et trésorier, à la salle du Conseil d'administration, à celle de la bibliothèque et des archives. Dans le fond, un escalier conduit au déambulatoire au premier étage, sur lequel s'ouvre une vaste salle de réunion de onze mètres sur vingt-deux, fort haute et largement éclairée par de grandes baies vitrées. Enfin, au second étage, deux appartements



LE FOYER DU MUTILÉ

sont prévus pour y abriter le secrétaire et le concierge avec leur famille.

Tout est simple, clair et gai dans cet immense, où nos mutilés se trouveront à l'aise et bien chez eux.

Le programme de la journée d'aujourd'hui

Au cours de la matinée, sur le terrain du Racing-Club, se disputera le Championnat d'athlétisme du Nord.

A 10 h., les sociétés patriotiques et militaires de Roubaix se rassembleront rue de

La signature de l'accord des experts



Notre photographie montre les experts groupés autour de la table pendant que M. Schacht, premier expert du Reich, appose sa signature. Au bout de la table, au centre, on reconnaît M. OWEN YOUNG, qui fut l'arbitre de l'accord de Paris.